L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau--rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 15 FEVRIER, 1884. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat, de Propriétés Foncières

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, SEPTIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour vente judiciaire, commençant à 11 heures A. M., le Même jour de mars, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés fonciéres sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et de la paroisse d'Orléans, afin de consréindre la collection des taxes accordées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1880, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et tous les frais.

COLLINS, E. A. Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lict de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Jefferson, Cohen et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 269, la dit Ilet No. 268 mesure 301 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

COLLINS, E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lict de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Cohen et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 261, la dite Ilet No. 261 mesure 301 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

CHAPMAN, MARY E.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Cohen et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 269; le dit lict No. 268 mesure 301 pieds de face à la rue Holly Grove sur 300 pieds de profondeur.

COLLINS, E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Cohen et Septième, désigné comme l'Ilet No. 258, le dit lict No. 257 mesure 301 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

CHALARON, A. J. ET AIE.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Adams, Barthe, Hillary et Troisième, désigné comme l'Ilet No. 1 de l'Ilet No. 160; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur 127 pieds de profondeur.

COOK, MRS M. K.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Barthe et Hillary, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

CUNNINGHAM, MRS MARY—Taxe de 1880, montant à.....$4 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Troisième, Barthe et Hillary, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Adams et Hillary et mesure 32 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur.

COOPER, HUMPHREY—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Pearl, Commercial et Burdett désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 35; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Adams et Pearl et mesure, ensemble avec le lot No. 2, 60 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur.

COCHRAN, W. W.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Washington et Commercial, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 49; les dits lots Nos. 8 et 10 mesurent 79 pieds de face à la rue Levée sur 107 pieds de profondeur; le lot No. 9 forme l'encoignure des rues Levée et Hinze et mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur 46 pieds de profondeur.

CORNELIUS, MRS M. L.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Levée, Jefferson, Léonidas et Sixième (2e Ste Marie), désignés comme un demi des lots Nos. 7 et 8 et les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 4.

CRAIG, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Ann, Millaudon, Lower Line et Dela'mas, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 32; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Ann sur 105 pieds de profondeur.

CLARK, MME B. A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Holly Grove, Pritchard et Troisième, désigné comme l'Ilet No. 428; le dit Ilet No. 428 mesure 300 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

CHALARON, A. J. ET AIE.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Barthe, Hillary et Troisième, désigné comme l'Ilet No. 1 de l'Ilet No. 160; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur 127 pieds de profondeur.

COOK, MME M. K.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Barthe et Hillary, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

CUNNINGHAM, MME MARY—Taxe de 1880, montant à.....$4 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Troisième, Barthe et Hillary, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Adams et Hillary et mesure 32 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur.

COLLINS, E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lict de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Jefferson, Cohen et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 269, la dit Ilet No. 268 mesure 301 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

COLLINS, E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lict de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Cohen et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 261, la dite Ilet No. 261 mesure 301 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

COLLINS, E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$6 60

Un certain lict de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Cohen et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 269; le dit Ilet No. 268 mesure 301 pieds de face à la rue Holly Grove sur 300 pieds de profondeur.

COLLINS, E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lict de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Cohen et Septième, désigné comme l'Ilet No. 258, le dit Ilet No. 257 mesure 301 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

CHALARON, A. J. ET AIE.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Adams, Barthe, Hillary et Troisième, désigné comme l'Ilet No. 1 de l'Ilet No. 160; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur 127 pieds de profondeur.

COOK, MME M. K.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Barthe et Hillary, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

CUNNINGHAM, MME MARY—Taxe de 1880, montant à.....$4 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Troisième, Barthe et Hillary, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Adams et Hillary et mesure 32 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur.

COLEMAN, J. H.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Léonidas, Green, Jefferson et Septième, désigné comme portion de l'Ilet No. 449 mesure 150 pieds de face à la rue Collapissa sur 300 pieds de profondeur.

CHASE, ED.—Taxe de 1880, montant à.....3 c

Jouge certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Belfast et Levée, désignés comme lots Nos. 1 à 12 de l'Ilet No. —; les dits lots Nos. 1 à 12 mesurent 300 pieds de face à la rue Jefferson sur 150 pieds de profondeur.

CORDEVILLE, ETIENNE—Taxe de 1880, montant à.....80c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Holly Grove, Quatorzième, Collapissa et Jackson, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 474; le dit lot No. 11 mesure, le long de la rue Holly Grove sur 153 pieds de profondeur.

CLARK, MLLE B. A.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dublin, Quatorzième, Fourchy et Quinzième, désigné comme l'Ilet No. 506.

CLARK, MLLE B. A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Laurel Grove, Upper Line, Napoléon et Dixième, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 507.

COCHRAN, JNO. — Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Jefferson, Cohen et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 269, la dit Ilet No. 268 mesure 301 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

COLLINS, E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lict de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Cohen et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 261, la dite Ilet No. 261 mesure 301 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

CHAPMAN, MARY E.—Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Cohen et Huitième, désigné comme l'Ilet No. 269; le dit Ilet No. 268 mesure 301 pieds de face à la rue Holly Grove sur 300 pieds de profondeur.

COLLINS, E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lict de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Cohen et Septième, désigné comme l'Ilet No. 258, le dit Ilet No. 257 mesure 301 pieds de face à la rue Léonidas sur 300 pieds de profondeur.

CHALARON, A. J. ET AIE.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Barthe, Hillary et Troisième, désigné comme l'Ilet No. 1 de l'Ilet No. 160; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur 127 pieds de profondeur.

COOK, MME M. K.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Barthe et Hillary, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

CUNNINGHAM, MME MARY—Taxe de 1880, montant à.....$4 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Troisième, Barthe et Hillary, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'Ilet No. 163; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Adams et Hillary et mesure 32 pieds de face à la rue Adams sur 120 pieds de profondeur.

COLEMAN, H. D. ET W. H.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lict de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clay, Grand, Jackson et Collapissa, désignés comme lot No. 1 de l'Ilet No. 1 mesure 50 pieds de face à la rue Quatorzième sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 et 3 mesurent 75 pieds de face à la rue Quatorzième sur 122 pieds de profondeur.

CHALON, O.—Taxe de 1880, montant à.....$7 50

Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Holly Grove, Hillary, Clinton et Dauphine, désignés comme lots Nos. 19 à 22 de l'Ilet No. 99; les dits lots Nos. 19 à 21 mesurent 210 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Holly Grove sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 12 forme l'encoignure des rues Bertie et Hillary et mesure 32 pieds de face à la rue Bertie sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent, chaque, 25 pieds de face à la rue Green sur 120 pieds de profondeur.

COLLINS, E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lict de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Léonidas et Septième, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'Ilet No. 238; les dits lots Nos. 28 et 29 mesurent, chaque, 25 pieds de face à la rue Green sur 120 pieds de profondeur.

CRAWFORD, J. L.—Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Collapissa, Green, Jefferson et Septième, désigné comme l'Ilet No. 229; le dit lot No. 24 mesure 25 pieds de face à la rue Quatorzième sur 120 pieds de profondeur.

CRAWFORD, J. L.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Green, Jefferson, Léonidas et Septième, désignés comme lots Nos. 26 et 28 de l'Ilet No. 238; les dits lots Nos. 26 et 28 mesurent, chaque, 25 pieds de face à la rue Green sur 120 pieds de profondeur.

COLLINS, E. A.—Taxe de 1880, montant à.....$6 00

Un certain lict de terra, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Léonidas et Septième, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'Ilet No. 238; les dits lots Nos. 28 et 29 mesurent, chaque, 25 pieds de face à la rue Green sur 120 pieds de profondeur.

CRAWFORD, E.—Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Green, Léonidas, Jefferson et Septième, désigné comme l'Ilet No. 238; le dit lot No. 28 mesure 25 pieds de face à la rue Green sur 120 pieds de profondeur.

COLLINS, CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Nasturtium et Dixième, désignés comme les lots Nos. 10 et 12 des Ilets Nos. 326 et 325; le dit lot No. 10 mesure 51 pieds de face à la rue Léonidas sur 150 pieds de profondeur; le dit lot No. 12 mesure 52 pieds de face à la rue Léonidas sur 150 pieds de profondeur.

CHAMBERLIN, W. A.—Taxe de 1880, montant à.....12c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Holly Grove, Quatorzième, Collapissa et Jackson, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 474; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Holly Grove sur 152 pieds de profondeur; les lots Nos. 13 et 14 mesurent 30 pieds de face à la rue Collapissa sur 122 pieds de profondeur.

COLEMAN, H. D. ET W. H.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dublin, Quatrième, Carrollton Avenue et Zimple, désignés comme lots Nos. 6 à 17 de l'Ilet No. 134; les dits lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Dublin et Quatrième et mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 13 forme l'encoignure de la rue Quatrième et la rue Carrollton et mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 375 pieds de profondeur.

CLARK, MLLE B. A.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Short, Edinburgh et Quinzième, désigné comme l'Ilet No. 539; le dit Ilet No. 538 mesure 300 pieds de face à la rue Washington sur 275 pieds de profondeur.

CLARK, MLLE B. A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jefferson, Cambronne, Belfast et Nouvelle, désigné comme l'Ilet No. 577; le dit Ilet No. 577 mesure 300 pieds de face à la rue Jefferson sur 275 pieds de profondeur.

COMMAGERE, P. L.—Taxe de 1880, montant à.....97c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Holly Grove, Quatorzième, Collapissa et Jackson, désignés comme lots Nos. 12, 13 et 14 de l'Ilet No. 474; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Holly Grove sur 152 pieds de profondeur; les lots Nos. 13 et 14 mesurent 30 pieds de face à la rue Collapissa sur 122 pieds de profondeur.

COLEMAN, H. D. ET W. H.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dublin, Quatrième, Carrollton Avenue et Zimple, désignés comme lots Nos. 6 à 17 de l'Ilet No. 134; les dits lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Dublin et Quatrième et mesure 30 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 13 forme l'encoignure de la rue Quatrième et l'avenue Carrollton et mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur 375 pieds de profondeur.

CLARK, MLLE B. A.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Short, Edinburgh et Quinzième, désigné comme l'Ilet No. 539; le dit Ilet No. 538 mesure 300 pieds de face à la rue Washington sur 275 pieds de profondeur.

COMMAGERE, P. L.—Taxe de 1880, montant à.....97c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Holly Grove, Quatorzième, Collapissa et Jackson, désignés comme lots Nos. 12, 13 et 14 de l'Ilet No. 474; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Holly Grove sur 152 pieds de profondeur; les lots Nos. 13 et 14 mesurent 30 pieds de face à la rue Collapissa sur 122 pieds de profondeur.

CHAMBERLAIN, W. A.—Taxe de 1880, montant à.....12c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Napoléon et Dixième, désigné comme lot No. 8 de l'Ilet No. 231; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Laurel Grove sur 120 pieds de profondeur.

COMMAGERE, MME P. L.—Taxe de 1880, montant à.....19c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Quatorzième, Holly Grove, Collapissa et Jackson, désignés comme lots Nos. 6, 7 et 10 de l'Ilet No. 474; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent 91 pieds de face à la rue Quatorzième sur 122 pieds de profondeur.

CLAYTON, N. A. — Taxe de 1880, montant à.....66c

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Adams, Jefferson et Dix-neuvième, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10; les dits lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent, ensemble, 240 pieds de face à la rue Marks sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Marks et Léonidas et mesure 30 pieds de face à la rue Marks sur 120 pieds de profondeur.

CLARK, MLLE B. A.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Holly Grove, Stockdill et Dix septième, désigné comme l'Ilet No. 427; le dit Ilet No. 426 mesure 300 pieds de face à la rue Jackson sur 300 pieds de profondeur.

COLEMAN, H. D. ET W. H.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clay, Grand, Jackson et Collapissa, désignés comme lot No. 1 de l'Ilet No. 1 mesure 50 pieds de face à la rue Quatorzième sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 et 3 mesurent 75 pieds de face à la rue Quatorzième sur 122 pieds de profondeur.

COCHRAN, JNO. — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove, Jackson, Dix et Dix-septième, désigné comme l'Ilet No. 610; le dit Ilet No. 610 mesure 300 pieds de face à la rue Holly Grove sur 300 pieds de profondeur.

COCHRAN, JNO. — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mary, Monroe, Dixon et Dix-septième, désigné comme l'Ilet No. 612; le dit Ilet No. 612 mesure 300 pieds de face à la rue Mary sur 300 pieds de profondeur.

COCHRAN, JNO. — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cambronne, Madison, Pritchard et Jackson, désigné comme le dit Ilet No. 413; le dit Ilet No. 413 mesure 300 pieds de face à la rue Cambronne sur 300 pieds de profondeur.

CAVALIER, M.—Taxe de 1880, montant à.....72c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Napoleon avenue et Dixième, désignés comme lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10 et 11; les dits lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face à la rue Hamilton sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 10 et 11 mesurent 120 pieds de face à la rue Napoléon sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 8 forme l'encoignure de la rue Hamilton et Napoléon Avenue et mesure 60 pieds de face à la rue Hamil on sur 120 pieds de profondeur.

CASEY, STEPHEN — Taxe de 1880, montant à.....90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nelson, Cambronne, Madison et Dixième, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 11, 12, et 14 de l'Ilet No. 340; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Nelson et Cambronne et mesure, ensemble avec les lots Nos. 2 et 3, 150 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesure 60 pieds de face à la rue Nelson sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 12 forme l'encoignure des rues Cambronne et Dixième; le lot No. 14 mesure 60 pieds de face à la rue Dixième sur 102 pieds de profondeur; le lot No. 2 forme l'encoignure des rues Cambronne et Dixième; le lot No. 14 mesure 60 pieds de face à la rue Dixième sur 102 pieds de profondeur. La dite propriété sera vendue pour l'acquittement des taxes dûes à l'Etat, ensemble avec les intérêts, frais et charges, connues comme les taxes d'Etat des années 1876, 1877 et 1878, montant à $7 22½.

CABLE, GEO. W.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lict de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cambronne, Madison, Pritchard et Jackson, désigné comme le dit Ilet No. 413; le dit Ilet No. 413 mesure 300 pieds de face à la rue Cambronne sur 300 pieds de profondeur.

CAVALIER, M.—Taxe de 1880, montant à.....72c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Napoleon avenue et Dixième, désignés comme lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10 et 11; les dits lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurent 120 pieds de face à la rue Hamilton sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 10 et 11 mesurent 120 pieds de face à la rue Napoléon sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 8 forme l'encoignure de la rue Hamilton et Napoléon Avenue et mesure 60 pieds de face à la rue Hamil on sur 120 pieds de profondeur.

CASEY, STEPHEN — Taxe de 1880, montant à.....90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nelson, Cambronne, Madison et Dixième, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 11, 12, et 14 de l'Ilet No. 340; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Nelson et Cambronne et mesure, ensemble avec les lots Nos. 2 et 3, 150 pieds de face à la rue Cambronne sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 11 mesure 60 pieds de face à la rue Nelson sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 12 forme l'encoignure des rues Cambronne et Dixième; le lot No. 14 mesure 60 pieds de face à la rue Dixième sur 102 pieds de profondeur; le lot No. 2 forme l'encoignure des rues Cambronne et Dixième; le lot No. 14 mesure 60 pieds de face à la rue Dixième sur 102 pieds de profondeur. La dite propriété sera vendue pour l'acquittement des taxes dûes à l'Etat, ensemble avec les intérêts, frais et charges, connues comme les taxes d'Etat des années 1876, 1877 et 1878, montant à $7 22½.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. MME SARAH COLLINS ET D. C. LABATT.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, No. 24 rue Union. Nouvelle-Orléans, 20 janvier, 1884.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par l'Acte de la Législature de cet Etat, No. 98, de 1882, approuvé le 5 Juillet 1882, et des lois établies à cet effet, je procéderai à la vente à l'encan, à la porte principale de devant de la maison de Cour dans laquelle siége la Cour Civile de District de cette paroisse, qui se trouve dans le passage St. Antoine, dans le second district de cette ville, samedi, le 8ème jour de mars, 1884, à midi, y compris toutes les améliorations et droits qui en dépendent, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Livre Oak, Cecil, Collapissa et Quatorzième, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 dans l'Ilet No. 486; les dits lots Nos. 1 à 18 mesurent, chaque, 30 pieds sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 1 à 8 font face à la rue Quatorzième; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatorzième et Live Oak; les lots Nos. 9 et 10 font face à la rue Upper Line; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Upper Line et Quatorzième; les lots Nos. 13 à 18 font face à la rue Collapissa; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Collapissa et Upper Line. La dite propriété sera vendue pour l'acquittement des taxes dûes à l'Etat, ensemble avec les intérêts, frais et charges, connues comme les taxes d'Etat des années 1876, 1877 et 1878, montant à $9 624.

Aucune adjudication ne sera faite pour moins du montant total des dites taxes, y compris les intérêts, frais et charges, et l'acquéreur prendra la propriété sujette aux taxes non payées et contre lesquelles il n'y a eu jusqu'ici de procédure, dûes à l'Etat et à la ville de la Nouvelle-Orléans, avec les intérêts, frais et charges, qui s'y attachent.

En se conformant à son enchère l'acquéreur peut entrer en possession immédiate, et la loi lui accorde un titre absolu.

Conditions: Comptant; ou; soit une partie en tels obligations, bons et warrants permis par la Constitution et les lois—au moment de l'adjudication.

J. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. EDWARD CAMPASELLE.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, No. 24 rue Union. Nouvelle-Orléans, 20 janvier, 1884.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par l'acte de la Législature de cet Etat, No. 98, de 1882, approuvé le 5 Juillet, 1882, et des lois établies à cet effet, je procéderai à la vente à l'encan, à la porte principale de devant de la maison de Cour dans laquelle siége la Cour Civile de District de c